



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 29 janvier 2021

RN57 – Sécurisation du carrefour RN57 / RD44 à hauteur de « La Cluse-et-Mijoux » (25) par la DIR Est

En raison de désordres structurels constatés par les services du Conseil Départemental du Doubs sur l'Ouvrage d'Art de la RD437 franchissant la rivière « le Doubs » entre Pontarlier et Oye-et-Pallet, au lieu-dit « Les Rosiers » (commune de la Cluse-et-Mijoux), **une interdiction de circulation pour les véhicules dont le PTAC ou le PTRAC est supérieur à 3t5 est mise en place, sur cet axe, à compter du lundi 1^{er} février 2021.**

Les déviations générées par cette restriction empruntent la RN57 et notamment le carrefour RN57/RD44 (Pontarlier <=> Montperreux).

Compte tenu du report d'une partie du trafic poids lourd sur ce carrefour, la Direction interdépartementale des routes de l'Est (DIR Est) a mis en place, dans ce secteur, une limitation de vitesse à 70 km/h (pour tous les véhicules) **afin de sécuriser cette intersection.**

Cette restriction de vitesse restera en place jusqu'à la levée de l'interdiction de circulation sur la RD437 qui interviendra à la fin des travaux de déconstruction / reconstruction de l'Ouvrage d'Art et en tout état de cause **pas avant le 30 juin 2022.**

**Consciente des désagréments liés à cette restriction,
la DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension.
Elle leur recommande la plus grande prudence
et la modération de leur vitesse aux abords de cette intersection.**

Contact presse :
Bureau Management et Communication
communication.bmc.direction@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 42 52 55 60